

Assemblée générale de l'association Ault Environnement

Samedi 12 avril 2025

Rapport d'activité 2024 et aperçu des trois premiers mois 2025

Introduction

En 2024 et début 2025, Ault Environnement a poursuivi ses actions de sensibilisation en prenant de nouvelles initiatives.

L'association a fait par ailleurs un travail de proposition critique sur l'aménagement du site du Moulinet et sur la gestion des eaux pluviales.

. **Création de nouveaux panneaux pour l'exposition « Histoires de falaises »** (préhistoire, histoire de la pêche, légendes) et réalisation d'une vidéo rassemblant des reportages télévisés sur l'érosion des falaises. Trois ans après sa création, l'exposition continue à attirer du monde, de plus en plus de monde (jusqu'à 300 visiteurs par jour) grâce à son renouvellement et à l'effort de communication (presse locale, office de tourisme, affichage dans les commerces, affichage électronique communal, Facebook).

L'exposition offre une animation locale et un accueil touristique réalisés par des citoyens aultois ambassadeurs de leur territoire en apportant des connaissances et des sujets de réflexion. C'est particulièrement utile dans des périodes creuses pendant les vacances scolaires d'automne et d'hiver. Ault Environnement confirme en 2025 sa présence dans l'espace public par l'achat et l'aménagement d'un vélo triporteur pour transporter et présenter en extérieur des expositions, des livres ou d'autres documents.

. **Edition d'un livre « Ault. Histoires de falaises, des origines géologiques à nos jours »** avec des apports nouveaux d'informations grâce aux archives départementales, aux archives municipales d'Abbeville et aux archives de la Société Archéologique et Historique de Saint-Valery-sur-Somme. Un groupe de pêcheurs a apporté des informations sur les pratiques actuelles de pêche de loisir.

. **Edition d'un livre « Les jours heureux. Ault, bâtir et tenir... »** sur l'histoire d'Ault racontée sous forme de fiction à travers une déambulation dans les rues d'Ault. L'autrice et l'illustratrice sont intervenues dans le cadre du projet artistique citoyen Aultyva.

Avec l'édition de deux livres de grande qualité, un savoir-faire de l'association s'affirme dans l'édition. Ces deux livres ont été imprimés par l'imprimerie locale Carré de Fressenneville avec laquelle un travail fructueux a pu se faire. Ils sont diffusés dans des magasins aultois (SEAJO, Ame, Les Frangins qui est le point information tourisme) et dans les librairies de Eu (Encre marine, Maison de la presse) ainsi que dans les antennes de l'office de tourisme de la Communauté de Communes des Villes Sœurs à Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains. Plus de 300 livres ont été vendus en 2024.

Un nouveau livre sur les plantes sauvages, en cours de préparation, sera édité au printemps 2025.

Un livre sur le patrimoine bâti est en cours de conception et pourrait être édité en fin d'année 2025.

. **Atelier photo sur les fleurs sauvages des rues d'Ault** : formation, prises de vues au printemps 2024 et préparation d'une **exposition** inaugurée en août. L'atelier a été animé par l'artiste photographe local Loïc Jugue par ailleurs animateur de l'association Pixiflore. L'association Télé Baie de Somme a réalisé un reportage sur l'atelier qui est présenté lors de l'exposition. L'édition de cartes postales avec cinq des photos est un outil de sensibilisation. Cette action a été rendue possible par le financement du projet Aultyva.

. **Animation d'une visite d'Ault en juin pour trois classes** des écoles d'Ault, Saint-Quentin-Lamotte et Cayeux sur les thèmes du littoral et de l'histoire d'Ault, en lien avec l'association SOS Laisse de Mer de Cayeux, animatrice de l'Aire Marine Éducative du parc naturel marin.

L'ensemble des visites guidées ont touché environ 200 personnes, y compris les visites des journées du patrimoine. Par ailleurs le parcours audioguidé créé en 2021 a été utilisé par un millier de personnes.

. **Création d'un bois nourricier** amorcée en novembre 2024 à l'initiative d'Ault Environnement en lien avec le groupe du Bois Joli suite à l'accord de la commune pour mettre à disposition une friche.

. **Avis sur la révision du Plan Local d'Urbanisme concernant le site du Moulinet** : analyse des études environnementales et des avis des services de l'État, sollicitation de Picardie Nature à propos des chauves-souris, organisation de deux réunions publiques d'information et de débat (avril et juin), information accessible au plus grand nombre sur le site internet d'Ault Environnement, réponse détaillée à la communauté de communes (CCVS) qui a inclus Ault Environnement dans sa consultation des personnes publiques associées, ce qui constitue une reconnaissance.

. **Début 2025**

- . **contribution sur le projet de Plan Local d'urbanisme intercommunal**
- . **avis sur la gestion des eaux pluviales**
- . **lancement du triporteur d'exposition mobile**
- . **projet d'aide à la mobilité**

Vie de l'association

Composition du conseil d'administration :

Président : Xavier Desjonquères

Vice-président.e.s :

- . Jean-Louis Laforêt chargé de la communication et la sensibilisation
- . Fabienne Chaptinel chargée du patrimoine bâti,
- . Philippe Boulfroy chargé des relations avec les adhérents et de la page Facebook et trésorier-adjoint
- . Pascal Hypolite chargé de la circulation et des déplacements et secrétaire

Trésorier : Philippe Boisdenghien

Membres : Hélène Busnel, Anne-Sophie Rigaux, Jean-Jacques Vulto

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire la possibilité d'élargir le nombre de ses membres de 9 à 12.

Réunions du conseil d'administration :

En 2024 : 11 janvier, 18 mars, 25 avril, 11 juin, 22 juillet, 31 août, 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre.

En 2025 : 10 janvier, 14 février, 21 mars.

Des groupes de travail associant d'autres adhérents ont préparé l'agrandissement de l'exposition et l'édition du livre sur l'histoire des falaises (un groupe de pêcheurs a fait le point sur la pêche aujourd'hui), le projet Aultyva sur l'histoire d'Ault et l'édition du livre, le projet de photos de fleurs sauvages des rues, la création du bois nourricier, la journée de découverte d'Ault pour des écoles dans le cadre de l'Aire Marine Éducative, la révision du PLU du Moulinet, la contribution au PLU intercommunal, les observations et propositions sur la gestion des eaux pluviales.

Deux adhérentes animent un travail de l'association, l'une sur la mobilité et l'autre sur la découverte des plantes sauvages.

Le travail associatif est largement ouvert aux volontaires.

Implication citoyenne dans la vie locale

Participation à des débats publics

Nous manifestons un grand intérêt pour la chose publique.

Nous nous efforçons d'assister aux *réunions du conseil municipal* et nous assistons aux vœux du maire. Nous assistons à certaines *réunions du conseil de la communauté de communes des Villes Sœurs*, selon l'ordre du jour.

Nous participons aux *réunions publiques organisées par la municipalité* à propos d'urbanisme et d'environnement: consultation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables le 9 mars 2024. Nous avons eu une rencontre avec la CCVS, le maire et le SMBS-GLP le 7 mars 2024 à propos de notre réaction sur le projet de modification du *Plan Local d'Urbanisme du site du Moulinet*. Nous avons initié deux réunions publiques sur le PLU (21 avril et 8 juin 2024). Nous avons participé activement en mai-juin 2024 à l'enquête publique sur le PLU du Moulinet et rencontré trois fois le commissaire enquêteur.

Nous avons participé à une réunion sur « La mer en débat » organisée par la commission nationale du débat public à Abbeville le 21 février 2024.

Nous avons participé le 16 janvier 2025 à une réunion de concertation organisée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) à propos du label « Grand site de France » de la Baie de Somme.

Nous avons apporté une contribution lors de l'enquête publique de janvier-février 2025 sur les aménagements prévus en zone agricole pour réduire le ruissellement d'eau pluviale

Contacts, rencontres, travail collectif, coopérations

Nous veillons à maintenir et renforcer *notre crédibilité et notre légitimité* :

- . par le travail que nous faisons
- . par le nombre d'adhérents (155 fin 2024) et les échanges que nous pouvons avoir avec eux (11 lettres en 2024, 4 lettres depuis le début 2025)
- . par nos rencontres avec des aultois et des visiteurs lors de nos expositions dans la rue ou au Casino et depuis février 2025 lors de nos sorties avec le vélo triporteur.

Nous avons échangé des connaissances sur la pêche aujourd'hui avec des pêcheurs plaisanciers afin d'enrichir le livre « Histoires de falaises ».

Nous avons été présents lors d'initiatives d'associations locales et coopéré avec certaines : Petit Casino d'Ailleurs, Kermesse Sauvage, La Vague, ASA du Bois de Cise, Amis du beffroi et de l'église Saint-Pierre, MECPEC, commerçants d'Ault. Nous avons coopéré avec d'autres associations, Société archéologique et historique de Saint-Valéry, artconnexion, Pixiflore, Picardie Nature, CAUE.

Nous avons participé au projet artistique et citoyen Aultyva coordonné par artconnexion. Les différents ateliers animés par Ault Environnement dans ce cadre ont rassemblé une cinquantaine de personnes.

Financements publics et financements citoyens

L'association a obtenu en 2024 une subvention municipale de fonctionnement de 500 €. Mais elle n'a pas obtenu une subvention de 500 € pour l'exposition sur les fleurs sauvages des rues d'Ault, le motif invoqué étant qu'Ault Environnement autofinance ses actions par des ventes, ce qui n'est pas vrai pour l'exposition.

Par contre l'implication citoyenne de l'association a été reconnue par l'Etat qui a accordé la subvention demandée de 1500 € en 2024, dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative.

Ault Environnement bénéficie aussi d'un pouvoir d'action et d'une certaine indépendance grâce aux cotisations (1591 €), aux dons d'adhérents (2447 €) et aux ventes des éditions (2965 €). Les donateurs ont droit à une déduction fiscale, l'association étant reconnue « d'intérêt général ».

Valorisation du patrimoine bâti

. **Edition d'un livre « Les jours heureux. Ault, bâtir et tenir... »** sur l'histoire d'Ault. Nous avons fait appel à une autrice et à une illustratrice avec l'aide d'artconnexion, association lilloise intervenant sur les hauts de France, financée par la Région et la fondation Daniel et Nina Carasso pour un projet artistique et citoyen à Ault, dénommé Aultyva. Dans ce cadre, nous avons également participé au travail documentaire préalable à la création d'une *balade contée dans les rues d'Ault* « *Ault, d'un monde à l'autre* » préparée par l'association Petit Casino d'Ailleurs avec le conteur local Thomas Dupont et le chanteur picard Philippe Boulfroy. La publication du livre et la première visite se sont faites le 21 et le 22 septembre 2024 dans le cadre des journées du patrimoine.

. **Balade-découverte sur l'histoire des maisons aultaises**, la mise en valeur des architectures et les couleurs le 21 septembre 2024 avec plus d'une quarantaine de personnes dans le cadre des journées du patrimoine.

. **Conseil auprès de particuliers pour leur choix de rénovation de façade et de couleurs**. Nous avons accompagné six propriétaires dans leur choix de couleurs de façades.

Préservation et enrichissement du patrimoine végétal

. **Inventaire des plantes sauvages de nos trottoirs**. Fait en 2022, il avait conduit à l'édition d'un livret « Plantes sauvages des trottoirs, les découvrir, en prendre soin ». Celui-ci, imprimé à 500 exemplaires, est diffusé par l'association et quelques commerçants au prix de deux euros.

L'idée était d'accompagner l'initiative municipale lancée en juin 2022 « Et si on jardinait nos trottoirs ? » dont il n'y a pas eu de suite à notre connaissance.

Ault Environnement a mis en chantier une nouvelle édition du livre en le consacrant aux plantes sauvages des différents milieux, en ville, au Bois-de-Cise, au Hable, sur le rivage, sur les sentiers et chemins ruraux. La parution est prévue fin mai 2025.

Ault Environnement est correspondante du Muséum d'Histoire naturelle pour l'opération « Sauvages de ma rue ».

. **Ateliers et exposition de photos sur les fleurs sauvages des rues d'Ault**. Il s'agissait de sensibiliser à la beauté des fleurs sauvages et à leur intérêt environnemental sur les trottoirs et les murs. Les photos ont été réalisées au printemps 2024 par cinq photographes amateurs locaux formés et guidés par Loïc Jugue, artiste photographe, passionné de plantes.

Une exposition de photos « Fleurs sauvages des rues d'Ault » a été présentée le samedi 17 août 2024, le dimanche 18 août au Bois Joli et le 26 octobre 2024 au casino. Cinq photos sont imprimées en cartes postales.

Ce projet a été mené grâce à l'aide de la fondation Daniel et Nina Carasso en partenariat avec l'association artconnexion.

. **Bois nourricier**. Ault Environnement et l'association Pixiflore ont sollicité, par lettre du 3 novembre 2023, auprès du maire la mise à disposition d'anciens jardins familiaux abandonnés derrière le cimetière pour créer un petit bois nourricier. Le maire a donné son accord sur la mise à disposition du terrain lors d'un rendez-vous le 21 octobre 2024 à condition que l'association se charge du ramassage des déchets et débris d'anciens cabanons de jardin. Les plantations d'arbres fruitiers ont commencé cet automne et cet hiver après un minimum de débroussaillage.

. **Fête de la nature**. Ault Environnement s'inscrit en 2025 dans ce dispositif national en proposant quatre visites de milieux différents les 24 et 25 mai avec plusieurs partenaires : Bois-de-Cise en lien avec l'ASA, Hable d'Ault avec le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, Bois-Joli avec Pixiflore, plantes sauvages des trottoirs.

Maison de la falaise

Ault Environnement continue à assurer de la documentation, de l'information et de la sensibilisation sur les falaises. Cette démarche est dénommée « maison de la falaise ».

. Exposition « Histoires de falaises »

L'exposition est présentée certains jours en extérieur sur les plages lors de la belle saison et dans l'ancien casino en saison froide.

En 2024, nous avons créé 10 nouveaux panneaux sur la préhistoire, l'histoire de la pêche et les légendes ainsi que des questions pour permettre aux visiteurs de tester leurs connaissances. Cette exposition agrandie à 24 panneaux a été inaugurée le 20 avril 2024 avec la participation de Pierre Antoine, géologue-archéologue, chercheur du CNRS qui a étudié le site néandertalien d'Ault. Celui-ci a contribué à la préparation de nos panneaux sur la préhistoire.

L'exposition a été présentée 14 demi-journées (environ 1500 visiteurs).

Nous conseillons à ces occasions des promenades à pied et à vélo le long de la côte, en utilisant la photo aérienne du littoral de 4 mètres de long qui constitue une attraction. Nous orientons des visiteurs vers Le Petit Musée.

. Parcours sonore le long de la falaise

Il propose une balade en autonomie d'une heure, d'Onival au Bel Air, guidée et commentée par smartphone via internet, agrémentée d'interviews d'aultoises ainsi que de chansons picardes et de musique de pipasso de Philippe Boulfroy. <http://parole-vive.fr/ault>.

. Livre « Ault. Histoires de falaises, des origines géologiques à nos jours »

Nous avons réalisé ce livre à partir de l'exposition en ajoutant des pages supplémentaires sur l'histoire du fleuve Manche, le hable d'Ault et la pêche aujourd'hui. Il est paru en septembre 2024.

. 41^e anniversaire de la digue 83

Ault Environnement a organisé des animations le 22 septembre 2024 matin :

. visite historique du bord de mer sur la digue 83,

. digue humaine de plus d'une centaine de personnes avec des fanions de couleurs sur des tiges de bambous matérialisant ce que pourrait être la prolongation de la digue construite en 1983. Le fanion est un objet-symbole offert aux Aultoises pour qu'ils l'exposent devant leur maison en signe de revendication du prolongement de la protection de la falaise.

. Participation à un documentaire vidéo sur l'érosion côtière

Vent Debout a longuement interviewé Ault Environnement le 11 juin 2024 pour une série documentaire télévisée sur le réchauffement climatique et l'évolution du trait de côte qui n'est pas encore diffusé.

Aménagement du site du Moulinet et révision du Plan Local d'Urbanisme

L'association a suivi la révision du Plan Local d'Urbanisme par la communauté de communes. Cette révision qui concerne le Moulinet aurait dû, selon Ault Environnement, être l'occasion de protéger une zone naturelle, comprenant un espace boisé et constituant un corridor écologique sur le coteau sud du Moulinet, dans le respect de la loi littoral qui avait conduit la cour administrative d'appel à annuler en 2020 la constructibilité du parc du Moulinet.

Une proposition argumentée a été transmise à la mairie. Cette proposition n'a pas été retenue par les élus lors du vote de la CCVS le 11 avril 2023. Puis, en raison de fortes réserves des services de l'État, la CCVS a revu sa copie en réduisant légèrement la zone d'habitat léger de loisirs et elle a délibéré de nouveau le 5 décembre 2023.

La contestation d'Ault Environnement a conduit à une rencontre avec la CCVS, le maire et la SMBS-GLP le 7 mars 2024. La CCVS a refusé la préservation d'un corridor écologique et d'un espace boisé demandée par Ault Environnement car elle ne voulait pas limiter le projet de construction de 40 petits chalets d'hébergement de loisir prévu par l'investisseur hôtelier.

La CCVS et le SMBS-GLP ont refusé de présenter une simulation visuelle des constructions envisagées, qui aurait permis aux aultois de se rendre compte de l'impact dans le paysage. Ault Environnement a donc confié à un cabinet d'architecture la réalisation d'une simulation dont les pouvoirs publics n'ont pas daigné discuter.

L'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme a eu lieu en juin 2024. Ault Environnement a organisé deux rencontres sur le sujet, les 21 avril et 8 juin 2024, et diffusé dans les boîtes aux lettres un document d'information. C'est alors que la municipalité a réagi par un communiqué mettant en cause la position d'Ault Environnement et invitant les aultois à venir donner leur avis dans l'enquête publique en cours. C'était le 19 juin, à cinq jours de la fin de l'enquête publique. Cela a provoqué un afflux de dernière minute de soutiens écrits au projet du Moulinet, jugeant ce projet nécessaire, ce que ne conteste pas Ault Environnement. Ces avis, la plupart du temps, n'évoquaient pas l'impact environnemental et paysager. Un avis favorable a été donné par le commissaire enquêteur en juillet et la décision finale de la CCVS est intervenue le 24 septembre 2024. L'État et deux particuliers ont déposé un recours contre cette modification du PLU.

Les avis rédigés par Ault Environnement sont sur son site internet (dossier aménagement/ parc du Moulinet : <https://www.ault-environnement.com/dossiers/amenagement/parc-du-moulinet/>).

Les étapes suivantes pour l'aménagement et la construction du site du Moulinet seront, si les recours restent sans effet, la procédure de ZAC qui devra faire l'objet d'une concertation publique puis les permis de construire.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Ault Environnement a été tardivement au courant du calendrier d'élaboration du PLUi qui se substituera au PLU d'Ault en 2025. Une rencontre avec la CCVS (Communauté de Communes des Villes Sœurs) le 15 janvier 2025 a permis de poser certaines questions puis une première série d'observations, en particulier sur la préservation du patrimoine bâti et du patrimoine végétal, a été déposée par Ault Environnement le 16 février.

Prévention des inondations

En 2024, Ault Environnement avait souhaité, sans succès, avoir connaissance du schéma de gestion des eaux pluviales pour pouvoir donner un avis sur les aménagements programmés. Éviter les inondations dans certaines rues et l'érosion de la falaise est un enjeu important à Ault.

Une enquête publique a eu lieu en janvier-février 2025 sur les aménagements en zone agricole prévus pour protéger le centre-bourg des coulées de boue.

Nous avons découvert que la protection du quartier d'Onival, en particulier le bas de la route de Paris et le boulevard Michel Couillet, ne faisait pas partie du projet. Seule la réfection de la rue de la Terrasse pourrait améliorer la situation.

Par ailleurs la protection de la cavée verte face aux risques de glissement de terrain se révèle très en deçà de ce qui était envisagé en 2003 malgré les récents glissements de terrain et le changement climatique qui augmentera les risques.

Enfin rien de concret n'est acté pour faire évoluer les pratiques agricoles afin que le sol favorise la rétention et l'infiltration de l'eau.

Ault Environnement a remis un dossier d'observations à la commissaire enquêtrice. L'association organise le 12 avril 2025 un atelier public sur le sujet suivi de la projection d'un film sur la replantation de haies.

<https://www.ault-environnement.com/dossiers/gestion-des-eaux/>

Gestion du trait de côte

Ault Environnement a écrit au Syndicat mixte Bais de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) en décembre 2023 pour demander des informations sur les études et travaux prévus depuis 2016. Après notre relance de décembre 2024, le SMBS-GLP a accepté de répondre, mais de vive voix. Une rencontre a eu lieu le 3 février 2025. Nous avons compris que tout était abandonné pour l'instant, l'État conditionnant son accord et son aide financière à l'engagement d'une nouvelle procédure, un Projet Partenarial d'Aménagement, pour étudier et contractualiser une stratégie d'adaptation au recul de la falaise.

Or, lors de la réunion du conseil municipal du 22 juillet 2024, a été voté un plan d'action discuté peu avant par un comité des financeurs. Pour un coût prévisionnel de 4 millions et demi d'euros, ce plan restant à négocier prévoyait des études non réalisées depuis 2016, en particulier sur le site du casino, une étude sur la casquette, des études et des travaux sur le confortement du pied de falaise et sur le désenclavement du haut du quartier du Bel Air. Le maire avait annoncé des travaux début 2025 sur la plage du centre (descente à bateaux, épi, mur du perré). Il avait affirmé que le repli stratégique vers le site du Moulinet restait d'actualité sur la base du volontariat, des financements étant demandés pour la ZAC du Moulinet.

Il est difficile de comprendre la situation. Une chose est sûre, l'attente de solutions concrètes va encore durer.

Mobilité

Début 2025, un petit groupe animé par une adhérente a commencé à rassembler des informations et des expériences sur les transports en commun et à réfléchir à l'organisation d'une communauté locale de covoiturage. Nous espérons lancer dès le début de l'été 2025 des informations sur les différentes solutions de mobilité et un service de mise en relation sur notre site internet.

Sensibilisation et communication

Interventions dans le cadre scolaire

Animation d'une visite d'Ault le 13 juin 2024 pour trois classes des écoles d'Ault, Saint-Quentin-Lamotte et Cayeux sur les thèmes du littoral et de l'histoire d'Ault, en lien avec l'association SOS Laisse de Mer de Cayeux, animatrice de l'Aire Marine Éducative du parc naturel marin. Réalisation de 11 panneaux d'information posés dans 11 lieux et accueil dans 5 lieux.

Site internet

Depuis la mise en service en juillet 2022 nous faisons un effort de mise à jour régulière. En 2024, le site a été consulté 10 591 fois par 3 943 personnes différentes.

Notre revue de presse a recensé, archivé et commenté 135 documents en 2024.

Lettres aux adhérents

En 2024, ont été envoyées 11 lettres. Les sujets traités ont été :

. Les projets et dossiers d'Ault Environnement

4 fois la révision du plan local d'urbanisme (Moulinet)

1 fois le ruissellement de l'eau pluviale

2 fois le projet culturel aultyva

5 fois l'exposition Histoires de falaises, les journées du patrimoine et le patrimoine végétal

. 5 fois des retransmissions d'invitations ou d'informations de tiers (réunion publique municipale sur les énergies renouvelables, « la mer en débat » organisée par la Commission Nationale du Débat Public...).

. 2 fois la vie de l'association : vœux, invitation à l'AG

En 2025, de janvier à mars, ont été envoyées 4 lettres. Les sujets traités ont été :

- . Les projets et dossiers d'Ault Environnement
 - 1 fois la révision du plan local d'urbanisme (Moulinet)
 - 1 fois le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal
 - 2 fois le ruissellement de l'eau pluviale
 - 2 fois le projet culturel aultyva
- . 2 fois la vie de l'association : vœux, invitation à l'AG

Page Facebook

En 2024, il y a eu 49 publications, 6 pour l'exposition « Histoires de falaises », 6 à propos du Moulinet, 29 pour d'autres actions de l'association (atelier photos de fleurs sauvages des trottoirs, digue humaine pour le 41^e anniversaire de la digue 83, journées du patrimoine), 8 autres informations.

Triporteur

L'idée lancée depuis 2023 de se doter d'un vélo triporteur pour aller à la rencontre des passants dans les espaces publics s'est réalisée début 2025 : achat, aménagement pour le transport et l'exposition, décor. Deux journées de sorties ont déjà eu lieu le 15 février et le 29 mars, sur le marché le matin et devant l'ancien casino l'après-midi.

Bilan au regard des orientations exprimées lors de l'assemblée générale 2024

. Utiliser et diffuser les outils de sensibilisation élaborés par Ault Environnement à propos de falaises, patrimoine bâti, plantes sauvages en ville : expositions, visites, livres, site internet, achat d'un triporteur pour les actions de sensibilisation dans l'espace public

Réalisé

. Poursuivre les conseils sur la rénovation des façades :

- . accompagner des propriétaires dans leur réflexion : *réalisé*
- . analyser des dossiers de permis de construire et déclarations de travaux concernant les façades et les bâtiments en zone rouge : *en cours*
- . tenter de nouveau un dialogue avec la mairie et l'architecte des bâtiments de France : *non réalisé*

. Impliquer des habitants dans la vie végétale de leur trottoir :

- . diagnostics et réflexions sur les solutions favorables à la biodiversité, à l'aspect et à la fonctionnalité des lieux et sur les modalités d'entretien : *en cours*
- . discussion avec la mairie pour aboutir à des conventions entre elle et les riverains et à l'installation de panneaux d'information : *non réalisé*
- . échanges avec des associations ayant les mêmes buts (Saint-Valéry, Criel) : *en cours*

. Manger mieux : tentative de démarrage d'un petit bois nourricier : *en cours*

. Défendre nos propositions pour la préservation et la mise en valeur du parc du moulinet : *réalisé*

. Participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : *en cours*

. Suivre le projet de gestion des eaux pluviales en zone agricole : *en cours*

. Suivre la préparation du PAPI 2 concernant la gestion du littoral : *en cours*

. Rechercher une meilleure information et de nouvelles solutions pour la mobilité, organiser du covoiturage : *en cours*

. S'impliquer dans la lutte contre le changement climatique : *en cours*